

Plan d'encadrement périscolaire – PEP / 2022-2023

Le plan d'encadrement périscolaire (**PEP**) est une initiative commune au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Il sert à intensifier l'échange et la collaboration entre les maisons relais et les écoles.

Le PEP dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune : activités culturelles et sportives, activités de loisir et de récréation, études surveillées, aide aux devoirs à domicile, restauration, accueil avant et après les heures de classe....

Le PEP vise à renforcer le dialogue et la collaboration entre les écoles et les structures d'accueil, pour aboutir à une prise en charge cohérente et globale des enfants au long de la journée. En effet, les missions des deux institutions se complètent: la manière dont l'enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour sa réussite scolaire, le développement de ses compétences sociales et l'épanouissement de sa personnalité.

Le PEP est établi annuellement et lié à l'organisation scolaire. Il est élaboré par la commune en concertation avec l'école, les structures d'accueil, dans la mesure du possible, avec les parents et les enfants.

Les activités et prestations obligatoires que chaque commune doit offrir dans le cadre de son PEP comprennent :

- l'accès à des ressources documentaires (bibliothèque, médiathèque, Bicherbus, ...), à des offres culturelles et à des activités sportives,
- les études surveillées, l'aide aux devoirs à domicile et l'appui pédagogique,
- des possibilités de repos, des activités de loisir et de récréation adaptées aux besoins et à l'âge des enfants,
- les repas de midi,
- l'accueil des enfants avant et après les heures de classe.

Une commission interministérielle (Éducation nationale et Famille) a pour mission d'assurer le suivi des PEP sur le plan national.

1. Personnes en charge de l'élaboration et du suivi du PEP

- Prénom, Nom, Fonction* *François Sauber / bourgmestre / président de la commission scolaire*
- Prénom, Nom, Fonction* *Jean-Paul Warisse / président du comité d'école / instituteur spécialisé – motopédagogue*
- Prénom, Nom, Fonction* *Sabine Bielen / éducatrice graduée / chargée de direction Maison Relais Walfer*

2. Le personnel et les infrastructures

2.1. Le personnel

L'équipe professionnelle du site se compose du personnel enseignant et éducatif de l'école fondamentale « Ecole fondamentale Walferdange » et du personnel socio-éducatif de la structure assurant l'accueil socio-éducatif « Maison Relais Walfer »¹

¹: *Un relevé complet du personnel des deux structures (école fondamentale et Maison Relais), est à la disposition des membres du personnel respectif.*

2.2. La coordination de l'équipe professionnelle du site

La coordination du PEP est assurée conjointement par :

- M. Jean-Paul Warisse / président du comité d'école / instituteur spécialisé - motopédagogue
- Mme Sabine Bielen / éducatrice graduée / chargée de direction Maison Relais Walfer

2.3. Relevé des infrastructures pouvant servir à l'encadrement périscolaire

Le site « Ecole fondamentale Walferdange / Maison Relais Walfer » comprend :

- Le bâtiment scolaire de Walferdange et le Centre Princesse Amélie abritant :
 - 2 classes du cycle 1 et 13 classes des cycles 2-4 (217 élèves)
 - la Maison Relais Walfer, unité Ecole de Walferdange, accueillant en période scolaire les enfants scolarisés des bâtiments scolaires de Walferdange (cycle 1 jusqu'au cycle 4.2.) (Capacité d'accueil maximale : 125 usagers)
 - les enfants du bâtiment scolaire de Walferdange seront accueillis dans l'unité de Walferdange de 6.50 à 19.00 heures
- La salle de bricolage de l'école / Des espaces destinés aux jeux libres à l'extérieur à Walferdange
- L'ancien hall sportif de Walferdange
- La bibliothèque scolaire
- Le bâtiment scolaire de Bereldange abritant :
 - 4 classes du cycle 1 et 7 classes des cycles 2-3 (152 élèves)
 - la Maison Relais Walfer, unité Ecole de Bereldange, accueillant en période scolaire les enfants scolarisés du bâtiment scolaire de Bereldange (cycle 1 jusqu'au cycle 3) et pendant les vacances scolaires les enfants scolarisés des bâtiments scolaires de Bereldange, Walferdange et Helmsange (cycle 1 jusqu'au cycle 4.2.) (capacité d'accueil maximale : 180 usagers)
 - les enfants du bâtiment scolaire de Bereldange seront accueillis dans l'unité de Bereldange de 6.50 à 19.00 heures
- La salle de bricolage de l'école / La cuisine équipée de la Maison Relais
- Des espaces destinés aux jeux libres à l'extérieur à Bereldange
- Le hall sportif de Bereldange
- La bibliothèque scolaire
- Le bâtiment scolaire de Helmsange abritant :
 - 4 classes du cycle 1 précoce, 4 classes du cycle 1 et 9 classes des cycles 2-3 (266 élèves)
 - la Maison Relais Walfer, unité Ecole de Helmsange, accueillant en période scolaire les enfants scolarisés du bâtiment scolaire de Helmsange (précoce, cycle 1 jusqu'au cycle 3) (capacité d'accueil maximale : 300 usagers)
 - les enfants du bâtiment scolaire de Helmsange seront accueillis dans l'unité de Helmsange de 6.50 à 19.00 heures
- La salle de bricolage de l'école / La cuisine équipée de la Maison Relais
- Le hall sportif du bâtiment scolaire de Helmsange / Des espaces destinés aux jeux libres à l'extérieur à Helmsange / La bibliothèque scolaire / L'Airtramp

2.4. Le fonctionnement du site

Fonctionnement de l'Ecole Fondamentale Walferdange : voir organisation scolaire de l'Ecole Fondamentale Walferdange

Prestations offertes dans le cadre du PEP :

1. *Trois bibliothèques scolaires (accessible à tous les élèves de l'EF de Walferdange pendant les heures de cours et aux mêmes élèves pendant leur séjour à la maison relais de Walfer) sur les 3 sites scolaires.*
2. *La Maison Relais Walfer offre des activités ayant pour objet des apprentissages sociaux, affectifs, cognitifs, linguistiques et psychomoteurs des enfants.*
3. *La Maison Relais Walfer offre des études surveillées aux enfants sur les 3 sites.*
4. *L'Ecole fondamentale Walferdange offre à travers les activités socio-éducatives des éducateurs du précoce des aides spécifiques aux élèves des cycles 1-4.*
5. *L'ESEB de la direction 12 de Mersch offre des activités spécifiques aux élèves des cycles 1-4.*

Collaboration entre l'Ecole fondamentale Walferdange et la Maison Relais Walfer:

1. *Un échange entre le président du comité d'école et la chargée de direction de la Maison Relais a lieu au moins 1 fois par trimestre et selon besoin.*
2. *La chargée de direction de la Maison Relais Walfer participe 1 fois par année scolaire et selon besoin aux réunions des équipes de cycle de l'Ecole fondamentale Walferdange.*
3. *Le personnel de la Maison Relais Walfer participe de manière ponctuelle à des activités parascolaires telles que : la fête scolaire à Bereldange (organisée chaque année), la fête du printemps à Walferdange (organisée chaque année), le Marché de Noël à Helmsange (organisé chaque année) et la fête scolaire de l'EF de Walferdange (organisée tous les deux ans).*
4. *Le personnel enseignant participe à la soirée de « faire connaissance » au début de l'année scolaire organisé par la Maison Relais, ainsi qu'à la fête de la Maison Relais organisée chaque année.*
5. *Des membres du personnel enseignant et des membres du personnel de la Maison Relais participeront en 2022-2023 à des formations communes.*
6. *La Maison Relais à Bereldange assure le transport des enfants vers la LASEP.*
7. *Le personnel de la Maison Relais Walfer épaula les enseignants de l'EF de Walferdange dans leurs excursions ou leurs colonies de vacances.*
8. *Charte élaborée en commun (EF de Walferdange et Maison Relais Walfer) et mise en place dans les structures à partir de la rentrée scolaire 2016-17. Des activités autour de la charte suivront la rentrée scolaire 2022/23.*
9. *Soirées conviviales organisées conjointement par des membres de la communauté scolaire de l'EF de Walferdange et de la Maison Relais pour l'ensemble du personnel sur le campus scolaire de Helmsange.*
10. *Des membres du personnel de la Maison Relais font partie d'un groupe de travail PDS et participent activement à la mise en œuvre.*
11. *Mme Sabine Bielen est invitée à toutes les plénières de l'EF de Walferdange.*
12. *Réunions conjointes entre le personnel de l'EF de Walferdange et le personnel de la Maison Relais Walfer en début d'année scolaire sur les trois sites scolaires.*

Projets communs en 2022-23 :

1. *Aménagement du jardin scolaire sur le site de l'Ecole de Helmsange (construction de 2 jardins en bois surélevés), accessible entre autres aux enfants des classes du cycle 3 pendant et après les heures de cours, en collaboration avec le personnel enseignant du bâtiment scolaire de Helmsange et le personnel de la Maison Relais du site de Helmsange.*
2. *Ateliers de cuisine (en relation avec les produits frais récoltés du jardin scolaire) en collaboration avec le personnel enseignant du bâtiment scolaire de Helmsange et le personnel de la Maison Relais du site de Helmsange.*
3. *1 séance de Tai Chi hebdomadaire offerte par un enseignant aux enfants de la maison relais Walfer sur le site de Bereldange et ceci dans le cadre du contingent de l'Ecole fondamentale de Walferdange*
4. *Utilisation conjointe des bibliothèques, des salles de bricolage de même que des cuisines équipées sur les 3 sites scolaires.*
5. *Participation au groupe de travail (« Grupp Beweegung ») en relation avec le PDS-2 de l'Ecole fondamentale de Walferdange.*